



MULTINATIONALES

**BIENTÔT LA FIN
DE L'IMPUNITÉ?**

Cher(e) ami(e),

Alors que s'ouvre à la fin du mois, à Paris, la Conférence internationale sur le Climat (COP 21), nous avons besoin de vous pour dénoncer le double discours des multinationales et les placer face à leurs responsabilités.

Comme des millions de victimes de ces entreprises, Teresa Okadike ne participera pas à cette conférence. **Mais grâce à votre soutien, nous pouvons faire entendre sa voix car ce qu'elle a à dire est essentiel.** Teresa est membre des communautés Egi et vit dans le Delta du Niger, au Nigeria, où Total exploite le gaz et le pétrole depuis plus de 50 ans. Lors d'une mission sur le terrain, voici ce qu'elle nous a confié :

« Nous sommes tous des victimes, expropriées par Total et nous souffrons. L'entreprise nous a privés de nos terres agricoles. Avant on cultivait, et maintenant, il faut aller dans d'autres communautés pour acheter un bout de terrain à cultiver. Et si on n'a pas cet argent ? Sans argent, comment nourrir nos familles ? ».

Depuis des années, **les Amis de la Terre interpellent Total pour que cette entreprise reconnaisse sa responsabilité pour les dégâts provoqués dans la communauté de Teresa. MAIS TOTAL NIE LA RÉALITÉ.** Cette entreprise pratique le torchage du gaz, véritable gâchis économique et écologique : une technique fortement émettrice de gaz à effet de serre... et interdite au Nigeria depuis 1984 ! Comble du cynisme, Patrick Pouyanné, le nouveau Directeur général de Total, ose déclarer dans les médias français que « Plus personne ne peut ignorer le défi du réchauffement climatique ». Plus personne sauf Total ?

MAIS LA DONNE EST EN TRAIN DE CHANGER. NOS EFFORTS COMMENCENT À PORTER LEURS FRUITS.

Après plusieurs rebondissements, le Sénat est enfin en train d'examiner la **proposition de loi sur le devoir de vigilance des multinationales.** Nous sommes très proches d'une grande victoire pour la justice sociale et environnementale !

Votre soutien est décisif car si cette loi est définitivement adoptée dans les mois qui viennent, **Total pourra être tenu responsable, directement devant les tribunaux français, des violations des droits humains et de l'environnement causées par ses filiales et sous-traitants dans le monde entier.** Pour Teresa, comme pour les millions de victimes de multinationales françaises, **cette loi représente l'espoir d'accéder enfin à la justice.**

Les prochaines semaines seront donc déterminantes : **à l'approche de la conférence internationale sur le climat, ces entreprises multiplient les publicités pour essayer de se donner une image d'entreprise responsable et éviter toute nouvelle législation contraignante.** Nous devons donc multiplier nos efforts !

Pour dénoncer leurs doubles discours et montrer au grand jour les vrais responsables du changement climatique, **nous avons donc décidé d'organiser une édition spéciale climat des PRIX PINOCCHIO :** greenwashing, lobbying, impacts locaux, neuf multinationales sont nommées.

Pour organiser cet événement, et pour nous permettre de dénoncer chaque tentative de sabotage de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales et des négociations sur le climat, nous avons besoin de votre soutien financier.

En faisant un don à notre campagne contre l'impunité des multinationales, vous donnez concrètement à Teresa, et aux millions de victimes des multinationales, l'espoir de pouvoir vivre dans un monde meilleur.

En vous remerciant d'avance pour votre soutien,
Les Amis de La Terre France

PS : vous pouvez aussi agir en votant, et en faisant voter vos proches, pour les Prix Pinocchio du Climat : www.prix-pinocchio.org
Pour suivre l'actualité de cette campagne, rendez-vous sur notre page dédiée www.amisdelaterre.org/impunitemultinationales



Oui, je veux en finir avec l'impunité des multinationales

COUPON APPEL À DON

Je soutiens la campagne « Multinationales : bientôt la fin de l'impunité ? » des Amis de la Terre et je fais un don de :

30 € 50 € 70 € Autre montant : €

pour financer directement l'achat de matériel d'actions et le travail d'enquête et de plaidoyer.

Déduction d'impôts, profitez-en !

66 % de mon don aux Amis de la Terre sont déductibles de mes impôts, dans la limite de 20 % de mes revenus.

Les Amis de la Terre m'enverront un reçu fiscal au cours du premier trimestre 2016.

Mes coordonnées :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Vous pouvez régler votre don en envoyant un chèque à l'ordre de : « Les Amis de la Terre France ».

À l'adresse suivante :

Les Amis de la Terre France, Mundo M 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil